

**Comité Permanent de Concertation EPA/OIN Plaine du Var du 17 avril 2014**

Rappel des activités du Groupe de Travail Inter-Collèges durant l'intersession  
Relevé des notes prises en séance par les délégués du GTIC <sup>[1]</sup>

**A. Rappel des activités du Groupe de Travail Inter-Collèges durant l'intersession**

[Correspondance avec l'EPA et Communiqué du GTIC]

- Le CR de la R2 du 17 janvier nous a été adressé le 26 mars [y a été annexée notre déclaration commune de la R1 (6 novembre 2013)]
- La convocation à la R3 est parvenue fort tardivement (le 26.03) en imposant un ordre du jour restrictif (dédié pour l'essentiel à l'opération "Attractivité")
- Christian Collet (président du GIR) a reçu le 1er avril un message d'excuses du Dir. Gal. a/s de l'omission de son inscription à l'atelier "Attractivité"
- L'EPA a adressé le 16.04 à 11:26 par courriel (la veille de R3 et avec 2 mois de délai) sa réponse au courrier GTIC du 24 février [cf. [Annexes 1 & 2](#)]
- 2014.04.10 - Communiqué du GTIC - Appel aux autres membres du CPC, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens, pour que les instructions de l'État en faveur de la concertation sur la problématique de la Plaine du Var soient loyalement respectées par les Autorités en charge, dans le cadre de la mission qui leur a été dévolue [cf. [Annexe 3](#)]

**B. Compte-rendu de la 3ème réunion du Comité Permanent de Concertation**

*Ce relevé de notes ne vise qu'à refléter le déroulement d'une rencontre qui appelle une analyse critique devant conduire à orienter les travaux du GTIC et à préciser ses positions dans le cadre de la concertation amorcée avec la création du Comité permanent.*

**Tribune**

Adolphe Colrat, Préfet ; Christian Tordo, Président de l'EPA ; Pascal Gauthier, Directeur général de l'EPA ; Claire Servella, EPA/Territoires

**Ordre du jour et déroulement**

Cette réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour imposé à savoir sur le thème de l'atelier "Attractivité et cohésion sociale" [lequel s'est tenu le 14 mars dans la plus grande discrétion (cf. ci-avant)].

- Introduction par Philippe Matheron
- Présentation des réflexions du Groupe de travail
- Échanges sur les propositions du Groupe de travail

et s'est achevée par une hâtive présentation de la *carte des opérations engagées* sur le périmètre de l'OIN (*carte murale*) annoncée comme devant être accessible sur le site de l'EPA [ce qui ne semble pas être le cas à la date de rédaction du présent compte rendu]. Quoi qu'il en soit, sa consultation ne répond en rien aux demandes d'information du GTIC sur l'état des lieux.

- Le point additionnel "Courrier" (lequel aurait dû pour le moins porter sur le Communiqué GTIC du 10 avril [cf. [Annexe 3](#)] ainsi que le CR UD Cgt 06 de l'Atelier [cf. [Annexe 4](#)] ), annoncé en ouverture par Ch. Tordo, n'a pas été traité par le Comité qui s'est dispersé sans autre forme de procès.

---

<sup>[1]</sup> Relevé de notes transcrites par Jacques Molinari (GIR Maralpin), Philippe Le Boulanger (FNE 06), Gérard Ré (UD CGT 06)

**Introduction de Philippe Matheron** [Chef du Pôle "Systèmes territoriaux" au Commissariat général à l'Égalité des territoires (ex DATAR)]

Ce n'est pas sans une certaine ironie que l'expert invité a décliné la profession de foi des décideurs de l'OIN.

### **Comptes rendus de l'atelier**

*Participants : David Barjon (DDTM) ; Georges Dao (Medef 06) ; Gérard Ré (UD Cgt 06) ; Paul Rasori (Comité Défense Collines de Crémat) ; Michel Gasiglia (Métropole Bleue) ; Jean-Cédric Peano (Team Côte d'Azur) ; Christophe Bourgue (CAIPDV)*

Un compte rendu exagérément minutieux en a été longuement dressé par l'hôte de la réunion Christophe Bourgue (Directeur de Schneider Carros).

Les esprits curieux pourront se reporter à la synthèse de 3 pages dressée par l'EPA [cf. [Annexe 5](#)].

Le seul document d'intérêt pour le GTIC et le CPC est l'excellente *analyse/recommandation CGT* produite par notre collègue Gérard Ré et que le GTIC fait sienne [cf. [Annexe 4](#)].

**Programme à venir** [élaboration concertée du *Projet Stratégique Opérationnel* (PSO)]

Il est représenté sur un tableau [cf. [Annexe 6](#)] avec, pour première étape, un Groupe de travail *Diagnostic/État des lieux* qui se tiendra le mardi 11 juin à 18:00 à l'EPA.

### **C. Conférence de presse**

Préparée par Gérard Ré, elle s'est tenue en sortie de réunion avec G. Ré et J. Molinari (seuls disponibles) et a fait l'objet d'un article de Nice Matin le 22 avril [cf. [Annexe 7](#)].



### **Conclusions provisoires et suites**

(1) Après l'opération de diversion qu'a constitué l'épisode "*Attractivité*", le CPC semble s'engager sur une bonne voie qu'il reviendra de frayer dès le 1er groupe de travail à venir (le 11 juin).

(2) Dès avant l'ouverture du Comité, le Directeur général s'est proposé de recevoir le GTIC. Son audience a été fixée au mercredi 28 mai.



## **ANNEXES**

### **A. Correspondance et communiqué du GTIC durant l'intersession**

[1] Courrier GTIC à EPA du 24.02.2014 (2 pages)

[2] Réponse EPA du 15.04.2014 (1 page)

[3] Communiqué GTIC du 10.04.2014 (1 page)

### **B. Pièces relatives à la 3ème réunion du CPC**

[4] Commentaires et propositions de l'UD CGT 06 suite à l'atelier "*Attractivité*" (2 pages)

[5] Synthèse EPA des propositions opérationnelles du Groupe de travail *Attractivité* et cohésion sociale (3 pages)

[6] Programme CPC pour l'année [Tableau]

[7] Conférence de presse du GTIC du 17 avril 2014 - Article de presse Nice Matin



**EPA Plaine du Var/Comité Permanent de Concertation**  
**Groupe de Travail Inter-Collèges**

Secrétariat : GTIC/CPC Plaine du Var/EPA c/o GIR Maralpin 49, avenue Cernuschi - 06500 Menton



Le GTIC/CPC Plaine du Var  
à  
Monsieur Adolphe Colrat  
Préfet des Alpes-Maritimes  
Préfecture des Alpes-Maritimes  
CADAM - 147, boulevard du Mercantour  
06286 NICE Cedex 3

---

Votre réf. : EPA Plaine du Var - Comité permanent de Concertation

Objet :

Demande d'établissement de "*l'État des lieux*" et de création d'un Groupe de travail "*Agriculture*"

Nice, le 24 février 2014

Monsieur le Préfet,

Les membres suivants du *Comité permanent de concertation* de l'*Opération d'intérêt national* de la plaine du Var, ressortissant respectivement au :

- Contingent du Collège État  
GIR Maralpin
- Collège Associations  
FNE 06  
Région Verte
- Collège Socio-Professionnels  
UD CGT 06  
UD CFDT 06

ont l'honneur de vous transmettre ci-joint copie du courrier adressé le même jour à Monsieur Christian Tordo, Président de l'EPA Eco-Vallée, pour lui exprimer leurs prises de position et requêtes communes, suite à la dernière réunion du *Comité* qui s'est tenue le 17 janvier dernier.

Ces demandes portent, d'une part, sur l'établissement de "*l'état des lieux*" exhaustif sur l'OIN annoncé par vous-même et décidé au cours du *Comité*, "*état des lieux*" annoncé comme devant porter sur la totalité du périmètre de l'OIN et sur l'ensemble des opérations réalisées, engagées et/ou en projet, qu'il s'agisse d'opérations conduites par l'EPA, par ses partenaires, ou par les communes et intercommunalités concernées.

Ces demandes portent, par ailleurs, sur la constitution d'un *groupe de travail "agriculture"*,

réclamé comme prioritaire par plusieurs membres depuis la création du Comité, et articulé sur le comité technique de la "*Réflexion pour mettre en place une stratégie de développement agricole de la plaine du Var*" en cours, auquel les signataires demandent d'être associés, exprimant leur surprise de n'avoir pas été informés de sa création lors de la dernière séance du Comité permanent de concertation, d'autant que ces instances y présidant auraient elles-mêmes prévu "la présentation des travaux et avancées de cette réflexion aux membres du (dit) Comité".

Ces prises de position partagées par les signataires participent de leur soutien à l'exigence commune du *Plan stratégique opérationnel* (PSO) réclamé par l'État à l'EPA sur l'OIN.

Dans l'attente des suites qui seront données à leurs propositions par le Comité permanent, et du soutien que voudront bien leur apporter les représentants de l'État, les délégués signataires vous prient d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de leur haute considération.

Pour les organismes signataires

Christian COLLET	Laurent PARZY	Noël PERNA	Gérard RÉ	Jean-Michel HERVO
Président	Président	Président	Secrétaire Général	Secrétaire Général
GIR Maralpin	France Nature Environnement 06	Région Verte	Union Départementale CGT 06	Union Départementale CFDT 06



Copie : Courrier adressé le même jour à M. Christian Tordo, Président de l'EPA-Éco Vallée



15 AVR. 2014

**OBJET** : demande d'établissement de l'Etat des lieux et de création d'un Groupe de travail « agriculture »

Messieurs les Présidents, Messieurs les Secrétaires Généraux,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 24 février dernier qui a retenu toute notre attention. Vous y faites état de votre préoccupation pour trois enjeux que partagent également l'Etat et l'EPA.

Tout d'abord, concernant votre demande que soit établi un état des lieux, nous avons retenu en séance la proposition de réaliser une cartographie des projets connus et validés. Ce plan est en cours d'élaboration et sera présenté à l'ensemble des membres du Comité Permanent de Concertation le 17 avril prochain.

Par ailleurs, vous vous référez à la stratégie de développement agricole pour la plaine du Var en cours d'élaboration. Suite à la demande de l'Etat, nous avons souhaité que soit menée une réflexion approfondie associant l'ensemble des partenaires concernés. Ainsi, les services de l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général, la Métropole, la Chambre d'Agriculture et l'EPA ont formalisé une gouvernance dans laquelle la concertation a toute sa place. Lors du comité de pilotage du 26 février dernier, à l'unanimité, les partenaires ont approuvé la proposition de l'EPA d'une démarche associant le Comité Permanent de Concertation. Ainsi, le 17 janvier dernier, date de la dernière séance du Comité, il ne nous était pas possible d'en faire état avant que cela soit acté par nos partenaires.

Conformément à la méthodologie adoptée par ses membres, il appartient à l'ensemble du Comité Permanent de Concertation de décider de retenir ou non ce sujet de travail. Nous leur ferons part de votre demande en séance.

Enfin, le Plan Stratégique Opérationnel (PSO), dont l'élaboration est une priorité pour l'EPA, répond d'une obligation légale. A l'instar de la démarche sur l'enjeu agricole, nous avons proposé au Comité que les séances de juillet et de décembre y soient consacrées. Nous notons votre intérêt pour ce Plan et nous comptons sur votre contribution.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, Messieurs les Secrétaires Généraux, l'expression de nos salutations distinguées,

Adolphe Colrat

Préfet des Alpes Maritimes

Christian Tordo

Président de l'EPA

## **Communiqué du *Groupe de Travail Inter-Collèges (GTIC)* du *Comité Permanent de Concertation (CPC)* de l'*EPA Eco-Vallée***



Sans préjuger des dispositions qu'ils prendront collectivement *avant, pendant et après* la tenue de la 3ème réunion du CPC annoncée pour le 17 avril, les représentants de

**CFDT 06 - CGT 06 - FNE 06 - GADSECA - GIR Maralpin - Région Verte**

constitués en *Groupe de Travail Inter-Collèges (GTIC)*, ainsi que leurs partenaires syndicaux et associatifs, appellent votre attention sur les faits suivants.

Le préfet des Alpes-Maritimes et le président de l'EPA, autorités en charge du *Comité Permanent de Concertation* institué à la demande de l'État

- n'ont donné, à ce jour, *ni réponse, ni suite*, aux courriers qui leur ont été adressés par le GTIC le 24 février, courriers enregistrés par leurs Services respectifs dès le 25 février ;
- en n'envoyant que le 26 mars le CR de la 2ème réunion tenue le 17 janvier (soit avec plus de 2 mois de retard),
- en n'accordant, par leur convocation du même jour à la 3ème réunion, qu'un trop bref délai pour l'examen de ce compte rendu, elles ne respectent pas ainsi leur propre engagement [celui du préfet annonçant lors de la première réunion "*...il n'y aura pas de verbatim mais les P.V. de réunions seront validés préalablement par les membres...; un délai devra être respecté afin que chacun puisse maîtriser son expression (sic)*"],
- persistent à refuser de donner suite aux demandes de constitution d'un groupe de travail sur le *transfert du MIN* (réclamé par le GTIC dès la première réunion), mais ont - en revanche - improvisé, dans la plus grande confusion, la tenue confidentielle d'un groupe de travail "*Attractivité et Cohésion sociale*", thème auquel, sans débat préalable, sera, selon l'ordre du jour reçu le 1er avril, entièrement consacrée la 3ème réunion du CPC ;
- repoussent au plus tôt, aux 4ème et 5ème réunions du CPC, soit de quelques mois, l'examen du *Projet Stratégique Opérationnel (PSO)* exigé par l'État, tandis, qu'entre temps, les opérations d'aménagement de la Plaine du Var suivent un cours accéléré.

Le GTIC, qui partage les positions exprimées à ce sujet par les représentants de la *Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)*, rappelle pourtant que "*dresser l'état des lieux*" constitue une priorité incontournable à tout nouveau projet.

Le GTIC constate que ses demandes réitérées de création de groupes de travail *Transfert du MIN* et *Agriculture*, ont été repoussées afin de laisser libre cours à des opérations conduites, en toute discrétion et à l'écart du CPC, par les acteurs de la Plaine du Var, à savoir :

- instauration en décembre dernier d'un Comité technique sur la "*Réflexion pour mettre en place une stratégie de développement agricole de la plaine du Var*" ;
- appel d'offres en vue de l'instauration d'un partenariat public privé pour le *transfert du MIN* à La Baronne, et, parallèlement, une réunion, anticipant les résultats de l'appel d'offres, devant se tenir le jour même de la 3ème réunion du CPC.

*Les organisations signataires de ce présent communiqué font appel aux autres membres du CPC, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens, pour que les instructions de l'État en faveur de la concertation sur la problématique de la Plaine du Var soient loyalement respectées par les Autorités en charge, dans le cadre de la mission qui leur a été dévolue.*

*Nice, le 10 avril 2014*



	<p>Comité Permanent de Concertation EPA Plaine du Var Atelier Attractivité et Cohésion sociale</p> <p style="text-align: center;">•</p> <p style="text-align: center;"><b>Commentaires et propositions</b> <b>Gérard Ré</b></p> <p style="text-align: center;">Secrétaire Général de l'UD CGT des Alpes-Maritimes</p>
<p style="text-align: center;">Cette déclaration a recueilli l'entier accord des autres membres du Groupe de Travail Inter-Collèges</p>	

La CGT prend acte du rendu des travaux de la commission du CPC sur l'attractivité et la cohésion sociale. Tout d'abord sur la forme, la CGT ne partage pas le mode de fonctionnement qui consisterait à laisser croire, que sur un tel sujet structurant, il y aurait un point de vue partagé par tous, évident, et qui s'imposerait de fait, ne pouvant être contesté ne serait ce que sur la forme.

De plus, que ce soit dans ce groupe de travail, ou lors des séances plénières du comité de concertation, nous constatons que les comptes rendus sont publiés sans que les acteurs n'aient été à aucun moment consultés.

Enfin, toujours sur la forme, si des atouts sont pointés il est étonnant que les difficultés, et les points faibles ne soient aucunement envisagés.

Avant de parler de l'attractivité de ce territoire, nous constatons qu'il n'est nullement et à aucun moment fait état de la réponse aux besoins des populations. Par ailleurs, nous sommes toujours en attente d'un projet global et d'une vision stratégique concernant cette zone territoriale.

Dans ces conditions, il nous paraît plus que difficile de parler d'attractivité de territoire et encore moins de cohésion sociale, sauf à ouvrir un vrai débat avec les populations et donc de créer les conditions de ce débat.

Concernant les besoins en territoire pour les salarié-e-s et les populations, La Cgt propose deux axes de travail.

- Aménagement du Territoire et Infrastructures
- Les conditions d'une cohésion sociale

**Sur Aménagement du Territoire**, nous avons à composer dans un contexte territorial très particulier et contraint. Les Alpes Maritimes subissent un enclavement certain et un sous-aménagement des infrastructures de transport. Ce qui est vrai pour les Alpes Maritimes l'est également, et à plus forte raison, pour la Plaine du Var.

#### Transport

La modernisation du réseau ferré constitue un atout majeur pour le développement de cette zone d'emploi et d'habitation notamment au regard des enjeux écologiques.

Les transports et la multi-modalité doivent être envisagés en cohérence avec la réalité de l'existant et au regard d'un projet global.

#### Énergie

Il est à notre avis indispensable de faire un état des lieux sur les besoins énergétiques au regard de l'implantation du ou des projets connus et souhaités.

## Communication

Les besoins peuvent évoluer, il est donc important de s'assurer d'une couverture THD de l'ensemble du territoire couvert par la zone OIN. Par ailleurs le service public postal est indéniablement facteur de cohésion sociale et d'attractivité, la réduction des bureaux de postes et réorganisations des services publics postaux sont ils en adéquation avec les besoins des populations et des entreprises ?

Il nous paraît difficile d'aborder la question de la **Cohésion Sociale** sans évoquer la réponse aux besoins des populations. C'est en cela que, pour la CGT, cette question est éminemment liée à celle des services publics et à leur présence. Nous préconisons donc qu'un état des lieux soit fait mais qu'un débat puisse avoir lieu à partir du projet sur la présence et l'accessibilité des services publics. (Santé, Logement, Éducation, Transport, Énergie, Communication).

Par ailleurs, la mixité de lieux d'habitation à proximité des zones d'activité nous semble également un des facteurs de cohésion sociale prioritaire.



Pour terminer, au delà des intentions, il nous semble important d'aborder la question des moyens qui seront mis en œuvre. Le gouvernement vient d'annoncer une série de coupes budgétaires, notamment dans celui des collectivités territoriales. Comment, dans ce cadre là, envisager un développement permettant de concilier harmonieusement besoins des populations, enjeux climatiques et environnementaux et développement industriel et économique ?



### Attractivité et cohésion sociale

## **SYNTHESE DES PROPOSITIONS OPERATIONNELLES DU GROUPE DE TRAVAIL**

### **POURQUOI LE THEME « ATTRACTIVITE ET COHESION SOCIALE » ?**

Lors de la séance du 17 janvier, les membres du CPC ont souhaité retenir des thèmes concrets et prioritaires afin de dynamiser le territoire. L'attractivité de l'EcoVallé mais également la cohésion sociale se sont imposées comme des questions prioritaires.

Un certain nombre d'atouts territoriaux doivent être mobilisés, et davantage mis en avant, pour concrétiser ces deux défis complémentaires et proposer des solutions adaptées pour rattraper les faiblesses auxquelles nous sommes confrontés en venant habiter, travailler, investir ou séjourner dans la plaine du Var.

### **AXES D'INTERVENTION**

Le groupe de travail s'est d'abord attaché à définir l'enjeu que signifie « attractivité et cohésion sociale » spécifiquement pour notre territoire. Plutôt qu'une définition théorique, il a été préféré une traduction en actions. Les axes d'intervention qui ont été identifiés sont :

- Dynamisme et développement économique
- Mobilités et transports
- Développement durable
- Gestion des déchets
- Energie
- Marketing territorial
- Citoyenneté
- Enseignement et formation
- Immobilier
- Ressources (foncier, énergie, eau, paysage,...)
- Emploi

### **PROPOSITIONS D' ACTIONS**

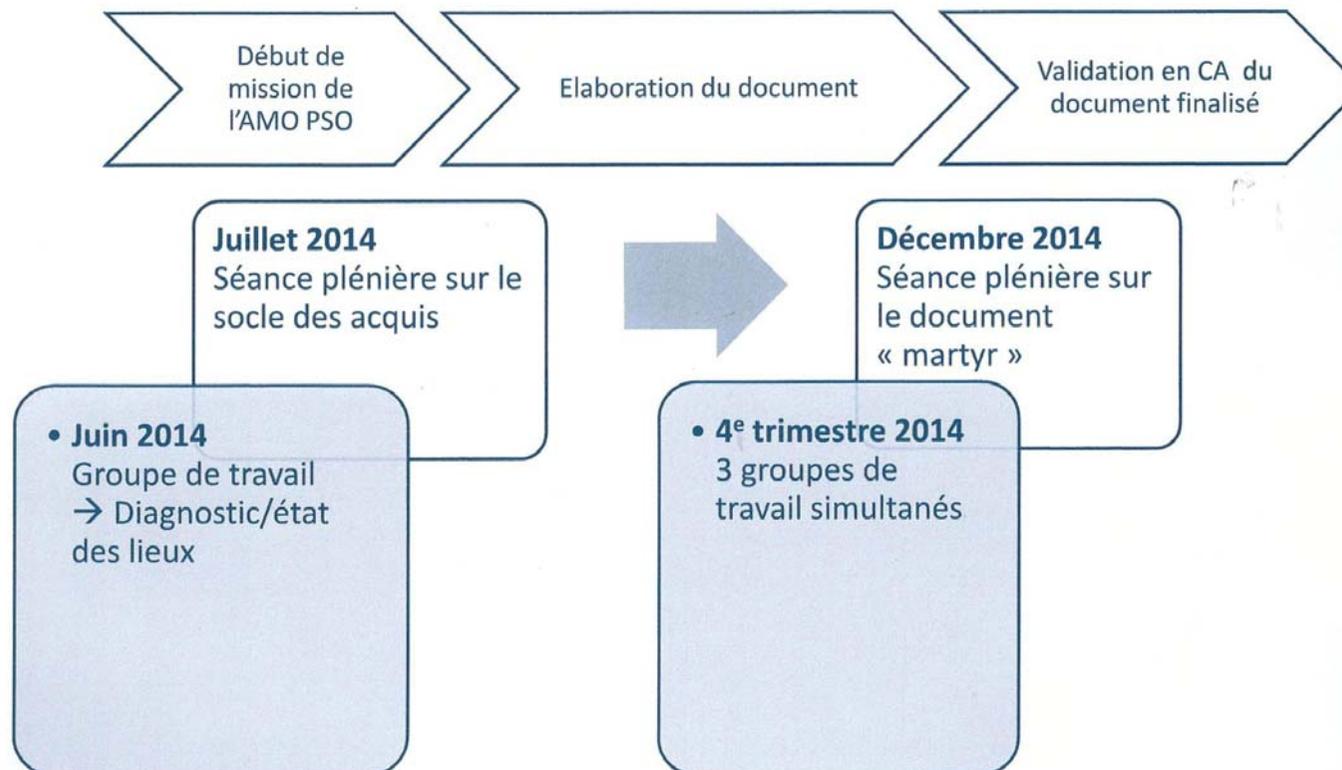
A l'issue de la réunion de travail du 14 mars dernier, le groupe de travail a convenu que chacun des membres fasse état de ses propositions. Elles ont été nombreuses et abordent plusieurs modes d'action que l'EPA se propose de synthétiser ainsi : rassembler, promouvoir, développer, innover pour mieux faire adhérer au projet Eco-Vallée et aux intérêts portés par l'OIN.

<b>RASSEMBLER</b>	<p>... Les chefs d'entreprise de la plaine du Var : expliquer les finalités de l'OIN, impliquer dans le projet territorial et ouvrir aux entreprises du département et au-delà.</p> <p>... les salariés : expliquer les objectifs, impliquer dans le projet territorial et faire en sorte qu'ils se sentent concernés</p> <p>... les habitants : informer via les comités de quartier et pôle de proximité, créer une passerelle sanitaire et sociale entre le littoral et le moyen-pays</p> <p>... les élus : impliquer via des clubs territoriaux</p>
<b>PROMOUVOIR</b>	<p>... la qualité environnementale qui participe de l'attractivité du territoire : valoriser les espaces non bâtis du territoire de l'OIN (70% de la superficie du territoire) en conciliant la protection des espaces naturels et agricoles et les besoins des entreprises et de l'habitat et sensibiliser les habitants aux gestes simples contribuant à la qualité de l'environnement</p> <p>... les finalités et les impacts positifs d'Eco-Vallée : communiquer sur les actions de l'EPA via la création d'une marque, un plan de communication, les réunions publiques, des séances de questions réponses, un évènement culturel, plaquettes pédagogiques ..</p> <p>... les formations Eco-Vallée : attirer les compétences de demain</p>
<b>DEVELOPPER</b>	<p>... l'économie locale : évaluer les potentiels des entreprises existantes, attirer les entreprises créatrices d'emploi en adéquation avec l'état des lieux, valoriser l'éco-tourisme et le tourisme international</p> <p>... les atouts : participer à des appels à projet ou des initiatives valorisant les qualités des projets territoriaux. Ont été cités l'Advisory Board (Team Cote d'Azur), la French Tech (Etat), l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ADEME pour l'Ecologie Industrielle Territoriale de la Plaine du Var</p> <p>... les modes de transports en commun par une réflexion sur l'intermodalité</p> <p>... en accompagnant l'installation des activités et services par une stratégie d'optimisation et de respect de l'environnement mobilisant les collectivités, chambres consulaires et entreprises</p>
<b>INNOVER</b>	<p>... pour une économie verte : favoriser le développement des ressources renouvelables, faciliter les démarches pour les projets innovants et écologiques, promouvoir la spécificité développement durable des entreprises</p> <p>... par la synergie des acteurs : construire des parcours professionnels et accompagner les besoins d'évolution en gestion d'emplois et de compétences des entreprises sur le modèle de Gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences (GPECT)</p>

## Les porteurs d'action

L'EPA mais également tous les acteurs publics et privés sont en capacité de donner une dynamique positive à l'Eco-Vallée. Le groupe de travail cible les collectivités, les comités de quartier, les clubs d'entreprise, les formations universitaires et les instituts de recherches comme des acteurs ayant vocation à jouer un rôle d'accélérateur. L'idée étant qu'une personne impliquée devient elle aussi un relai d'adhésion au territoire.

# Elaboration concertée du Projet Stratégique Opérationnel

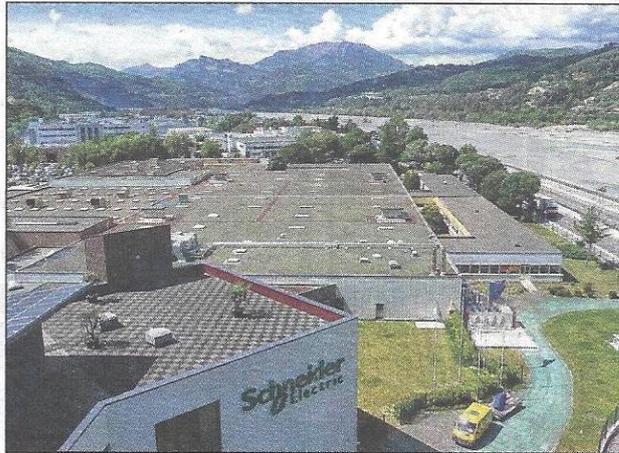


## Eco-vallée : comité de concertation chez Schneider

**L**a concertation? C'est la vocation du Comité permanent de concertation (CPC) de l'Établissement public d'aménagement de l'Opération d'intérêt national (OIN) Plaine du Var. Symboliquement, c'est au cœur de l'OIN, dans la zone industrielle de Carros, et à l'invitation de Schneider Electric qu'a eu lieu sa troisième séance de l'année.

L'État en a demandé la tenue en y associant des représentants de la société civile, associatifs, entrepreneurs, socioprofessionnels, collectivités. Représenté par le préfet Adolphe Colrat aux côtés du président de l'EPA Christian Tordo, il juge que ce comité est une réponse aux demandes de concertation émises, depuis le lancement de l'OIN : il doit éclairer les décisions de l'EPA et diffuser les enjeux en biodiversité, habitat, déplacements, agriculture, logement dans l'OIN.

Ce comité portait sur l'attractivité et la cohésion sociale. «Tous les trois mois, cinq collègues, une quarantaine de personnes débattent sur les projets portés par l'EPA. A l'ordre du jour, les propositions pour mieux promouvoir l'OIN, la cartographie des quatre projets du Grand Arénas, Nice Méridia, la plateforme agroalimentaire de la Baronne et l'éco quartier de St-Martin-du-Var. Enfin, nous avons abordé la méthode de concertation du



**Schneider, au cœur de l'OIN qui va de Bonson à la mer, a hébergé ce comité de concertation.**

(Photo V.A.)

*Projet stratégique opérationnel» résume Christian Tordo, pour qui « l'objectif est atteint : on va tenir compte des avis dans les procédures que décideront conseil d'administration et nouveaux maires...»*

### « Concertation, oui mais... »

Un point de vue que ne partagent pas totalement les représentants du Groupe de Travail Inter-Collèges, Gérard Ré et Jacques Molinari <sup>(1)</sup> : « C'est un pis-aller. On veut peser dans cette instance qu'on juge trop proche de la Métropole, on regrette l'absence de vision d'ensemble et la gestion au coup par coup. Par exemple l'absence d'infrastructures de transports autres que le «tout voiture» pour répondre à l'augmentation de la population. Tous

*les engagements qui devraient permettre une vraie concertation ne sont pas honorés... Arguments ? « Le préfet et le président de l'EPA n'ont pas répondu à nos courriers. Le délai est trop court pour l'examen des comptes rendus à valider. Nos demandes de création d'un groupe de travail sur le transfert du MIN à la Baronne sont restées sans suite, alors qu'un appel d'offres est en cours pour y instaurer un partenariat public-privé. L'examen de notre exigence commune, le Projet stratégique opérationnel (PSO) exigé par l'État a été repoussé de plusieurs mois, alors que les opérations d'aménagement s'accélérent...»*

**VALÉRIE ALLASIA**

1. Il regroupe la CFDT 06 - CGT 06 - FNE 06 - GADSECA - GIR Maralpin - Région Verte.

Conférence de presse du GTIC du 17 avril 2014 - Compte rendu Nice Matin